

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

Dossier 1 : AMORTISSEMENT

La S.A. TOTO a acquis le 12/03/N un matériel industriel. Les annuités dégressives sont calculées à partir du 1er/04/N ; celle calculée au 31/12/N+4 est de 2 016 000F. Ce matériel est amorti sur une durée de 5 ans.

Travail à faire :

1. Présenter le plan d'amortissement de ce matériel après avoir calculé sa valeur d'origine.

2. Le 1er/03/N+2, le matériel industriel est échangé contre un autre matériel plus performant dont la valeur HT est de 14 000 000F, TVA 18%.

A cet effet, la S.A TOTO a payé une soulte de 10 620 000 par chèque bancaire, et le comptable a passé l'écriture suivante :

D : 4411 Matériel industriel 10 620 000

C : 521 Banque 10 620 000

La valeur de reprise de l'ancien matériel industriel est TTC

Le nouveau matériel industriel sera amorti suivant le procédé accéléré sur 8 ans.

Passer les écritures nécessaires au 31/12/N+2.

DOSSIER 2 : PROVISIONS

Clients	Créances TTC	Provisions antérieures	Règlements en 2002	Observations
S.A. SAKO	630 000	140 000	400 000	Pour solde de tout compte
SARL DAGO	546 000	168 000	210 000	60% du solde seront sans doute irrécupérable
S.A. TATI	651 000	262 500	perdue	Créance définitivement
SARL DAGO	126 000		recouvré	Le tiers sera sans doute

La société décide ainsi de répartir son résultat

- Réserve légale
- Réserve statutaire : 2 500 000
- Réserve facultative
- Intérêt statutaire : 6%
- Superdividende

L'A.G. décide la distribution d'un dividende net de 787,6F et de la dotation d'une réserve facultative égale à deux fois le montant de la réserve légale à doter au titre de l'exercice.

Le troisième quart du capital a été libéré le 01/04/N+2 avec anticipation d'un quart de la valeur nominale de 4 500 actions.

Le quatrième quart a été libéré le 01/10/N+2.

Travail à faire :

1. En sachant que les versements anticipés bénéficient de l'intérêt statutaire, présenter le tableau de répartition de bénéfice.

2. Passer les écritures relatives à cette répartition le 10/02/N+2 sachant que les dividendes sont payés par chèque bancaire (IRVM au taux de 12%).

N.B : La première fraction appelée a été libérée antérieurement à l'exercice N+2.

Troisième Partie : Analyse comptable

L'exploitation d'une entreprise, pour l'exercice écoulé, peut être résumée ainsi :

- Prix de vente unitaire : 5 000F
- Coût proportionnel unitaire : 3 500F
- Nombre d'articles produits et vendus : 5 000
- Charges fixes de la période : 4 500 000F

TRAVAIL A FAIRE :

1. Calculer le résultat de l'exercice qui s'achève

2. Calculer le seuil de rentabilité, en déduire la marge de sécurité et l'indice de sécurité.

3. La direction envisage, pour l'exercice suivant, la solution ci – après :

- 1er semestre : vente de 2 500 articles, à condition de baisser le prix de vente de 4%

- 2ème semestre : vente de 3 500 articles, à condition de baisser une nouvelle fois, le prix de vent de 8%, d'augmenter les frais fixes de publicité de 500 000F et d'accroître la capacité de production de 50%, par l'acquisition d'un matériel de 2 500 000F à amortir en linéaire sur 5 ans du 2ème semestre.

Calculer le résultat prévisionnel et déterminer le seuil de rentabilité par calcul.

N.B : Le coût proportionnel est lié au nombre d'articles et non au prix de vente.

Quatrième partie : Mathématique financière

Le client souhaite acquérir un véhicule de 15 000 000F

Le commerçant lui propose les conditions suivantes :

- Paiement comptant avec une remise de 2 904 000F

- Paiement au comptant de 15% et le reste à crédit par 3 effets de commerce échéant dans 3,4 et 5 mois.

TRAVAIL A FAIRE :

1. En supposant qu'il y ait égalité entre les deux modes de paiement. Calculer le montant de chaque effet de commerce au taux de 12% l'an.

2. Le commerçant décide d'escompter le même jour les 3 effets de commerce. Calculer la valeur nette de chaque effet.